

ANNEXE 3

TAXES & TARIFS DOUANIERS RELATIFS AUX  
PRODUITS DE LA PECHE

I - Poissons frais (vivants ou morts) réfrigérés ou congelés (\*-03-01)

Désignation des espèces	Droit fiscal %	Droit de douanes %	TVA %	Taxe spéciale %	OIC Taxe de l'office ivoirien des chargeurs %
Alevins d'eau douce	6	0	0		0,6
Autres poissons frais des espèces d'eau douce, frais congelés réfrigérés	34	5	0		0,6
Thons frais réfrigérés, congelés	0	0	0	8	0,6
sardines fraîches réfrigérées, congelées	0	0	0	15	0,6
sardinelles fraîches réfrigérées congelées	0	0	0	15	0,6
maquereaux frais, réfrigérés congelés	0	0	0	15	0,6
soles fraîches réfrigérées, congelées	0	0	0	15	0,6
Autres poissons de mer frais réfrigérés, congelées	0	0	0	15	0,6

(\*) numéro de la nomenclature statistique et douanière.